

1 - Candidat : Création du compte plateforme France VAE/ Sélection diplôme/ Sélection architecte accompagnateur de parcours

2 - Candidat : Mobilisation d'un mode de financement (cf. page financement)

3 - Architecte EPSS : Réception candidature Délai d'accès de 48h ouvrés Prise de contact et envoi Questionnaire préalable (1) et Questionnaire Activités/ fonctions (2). Diagnostic durée 4h dont un entretien de 1h15 (Visio)

4 - Candidat : Retour Questionnaire Préalable et Questionnaire Activités/ fonctions. 4 jours avant la date de rdv

5 - Architecte EPSS/ Candidat : Entretien individuel (Visio). Proposition de parcours personnalisé et préparation dossier de faisabilité

6 - Architecte EPSS/ Candidat : Envoi dossier faisabilité Certificateur via France VAE

7 - Certificateur : Réponse dossier faisabilité Architecte EPSS et candidat

8 - Architecte EPSS : Envoi calendrier finalisé parcours personnalisé d'accompagnement VAE au candidat

9 - Accompagnateur EPSS/ Candidat : Accompagnement Elaboration dossier VAE (5 à 7 mois).

10 - Architecte/ Candidat : Dépôt dossier d'expérience sur le site France VAE et envoi au certificateur selon diplôme

11 - Accompagnateur VAE : Accompagnement à la présentation orale du dossier de VAE (1 à 2 mois)

12 - Certificateur : Envoi convocation Jury VAE

13 - Candidat : Présentation oral jury VAE Certificateur

14- Certificateur : Envoi résultats Jury VAE

15 - Architecte/ Candidat : Entretien post jury en cas de validation partielle ou de non validation 1h (Présentiel ou Visio)